

Qu'au mépris de vos lois vous a payés mon père.
Quand pour les pauvres seuls la justice est sévère.
Quand on sait le tarif de tous les tribunaux,
Quand jusque sur le meurtre on lève des impôts,
Le prince à ses sujets doit compte de leurs crimes !

Si ma trop faible voix n'eût pas en vain prié,
A son réveil tardif, la justice homicide
Ne me flétrirait pas du nom de parricide.

En général, la tragédie de M. de Custine est une composition qui, dans son ensemble, manque d'art et de chaleur. Le style en est trop souvent incolore et dépourvu de pensées. C'est l'œuvre d'un homme ignorant des ressources dramatiques et des savantes combinaisons, de la scène. Les deux principaux rôles de cette tragédie ont été créés par Frédéric Lemaitre et Mme Dorval, dont tous les efforts ne parvinrent pas à prolonger les représentations au delà de trois. *Beatrice Cenci* méritait mieux que cela. Combien de drames l'avaient précédé, combien l'ont suivi et le suivront encore, qui n'avaient ou n'auront aucune des qualités que nous venons de signaler ! Suivant une autre version, celle des mauvaises langues, ce serait Mlle Georges qui, jalouse du triomphe qu'obtenait Mme Dorval dans cette pièce, aurait usé de son influence sur le directeur (M. Harel), pour faire disparaître de l'affiche *Beatrice Cenci*.

L'auteur avait d'abord offert sa pièce à la Comédie-Française, qui l'avait reçue sous le titre de *Clement VIII*, et il avait avancé 10,000 francs environ pour frais de décors et de costumes. Une décision ministérielle ayant arrêté la représentation de l'ouvrage, le marquis de Custine eut à intenter un procès au Théâtre-Français, afin de rentrer dans son argent. C'est alors que *Beatrice Cenci* passa à la Porte-Saint-Martin, où la pièce fut de nouveau montée aux frais de M. de Custine. Le marquis était riche et pouvait se payer de telles fantaisies.

BÉATRIZET ou **BÉATRICE** (Nicolas), dessinateur et graveur français, né à Lunéville ou à Thionville, selon quelques auteurs, vers 1520, selon Heineken en 1507, alla de bonne heure se fixer à Rome, où il travailla principalement de 1540 à 1562, et où il mourut vers 1570. On lui donne pour maître Agostino de Musi. Il marquait ordinairement ses estampes *Beatricus* ou *N. B. F.* ou *N. B. L.* (Nic. Béatrizet, Lorrain) ou *N. B. L. F.* On l'a souvent confondu avec B. Daddi, plus connu sous le nom de *Maître au dé* (maestro al dado), graveur italien qui travaillait à la même époque. Béatrizet a gravé au burin, entre autres pièces : *Joseph expliquant les songes de ses frères*, la *Cène*, *Jésus aux limbes*, l'*Ascension*, d'après Raphaël ; *Jérémie*, l'*Annunciation*, *Jésus et la Samaritaine*, *Jésus tenant sa croix*, la *Conversion de saint Paul*, le *Jugement universel*, la *Chute de Phaéton*, *Tityus déchiré par le vautour*, *Bacchanale d'enfants*, d'ap. Michel-Ange ; la *Nativité de la Vierge*, le *Massacre des Innocents*, le *Sacrifice d'Isidore*, le *Combat de la Raison et de l'Amour*, d'après Baccio Bandinelli ; *Saint Pierre marchant sur les eaux*, d'après Giotto ; *L'adoration des Mages*, d'après Jules Romain ; *Jésus au Jardin des Oliviers*, d'après le Titien ; la *Sainte Famille*, la *Résurrection de la fille de Jaïre*, *Jésus en croix*, divers saints, d'après Girolamo Mutiano ; le *Combat des Amazones*, *Laocoon*, l'*Océan*, le *Nil*, le *Tigre*, le *Triomphe de Marc-Aurèle*, *Rome triomphante*, le *Combat des Romains contre les Daces*, etc., d'après l'antique. Béatrizet a gravé, en outre, d'après ses propres dessins ou d'après ceux d'artistes inconnus : la *Mort de Méléagre* ; *Cain tuant Abel* ; *Notre-Dame de Lorette* ; les portraits de Henri II, roi de France, des papes Paul IV et Pie IV, d'Hipp. de Gonzague, de Tite-Live, Marc-Aurèle, Anaximène, etc. ; 42 planches pour l'ouvrage de Jean de Valvedra sur l'anatomie ; des vues du palais Farnèse, du château Saint-Ange, du Panthéon d'Agrippa, du temple de la Fortune, du cirque Flaminius ; un plan de Thionville, daté de 1558 ; etc.

BEATSON (Robert), historien écossais, né en 1742 à Dysart, mort à Edimbourg en 1818. Il suivit d'abord la carrière militaire, et prit part, en qualité de lieutenant, à l'attaque de la Martinique et de la Guadeloupe. Il quitta le service en 1766 et se retira à Aberdeen, où il publia des ouvrages qui exigeaient de laborieuses recherches et qui furent souvent utiles à d'autres historiens, entre autres : un *Index politique des histoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande* (1786), des *Mémoires navals et militaires* (1790-1804, 3 vol.) ; et un *Registre chronologique des deux chambres du parlement* (1807, 3 vol. in-8°).

BEATSONIE, s. f. (bi-tso-ni — de *Beatson*, voyageur anglais). Bot. Syn. de *frankénie*.

BEATTIE (James), écrivain anglais, métaphysicien, moraliste, et surtout poète, né à Lawrencekirk en 1735, mort en 1803. Fils d'un simple fermier, il appartient à la grande famille des hommes d'élite que la pauvreté éprouva de bonne heure et longtemps. Goldsmith, et plus récemment Burns, ont passé comme lui par les rudes épreuves de la misère avant d'arriver à l'*aurora mediocritatis* d'Horace, si tant est qu'ils l'aient jamais goûtée. Né pour ainsi dire paysan, Beattie dut à un protecteur de sa famille, qui avait remarqué ses rares dispositions pour les lettres, d'être admis à faire des études classiques au collège d'Aberdeen. Il en sortit, après les avoir bril-

lamment achevées ; mais, trop pauvre pour cultiver librement les belles-lettres proprement dites, qu'il aimait avec passion, il se trouva heureux de pouvoir entrer dans une école de village pour y enseigner la grammaire (1753). Il ne tarda pas, toutefois, à obtenir une place de professeur de latin dans une pension assez considérable de la ville d'Aberdeen. Ce fut là que, dans les moments de loisir que lui laissait sa classe, il composa un assez grand nombre de poèmes, qu'il lui fut donné par bonheur de pouvoir publier en 1760. Il avait alors vingt-cinq ans. Ce talent modeste fut probablement demeuré ignoré, malgré la publication de ce remarquable recueil, si un homme de goût, et très-influent, lord Errol, n'eût par hasard lu ce volume, et conçu, sur cette lecture, la plus grande estime pour l'auteur. « Nous devons nous rendre très-dignes de quelque emploi, a dit La Bruyère, le reste ne nous regarde point : c'est l'affaire des autres. » Malheureusement, de cette affaire, « les autres » ne se chargent pas toujours. Heureux qu'ils trouve ! Lord Errol fut pour Beattie « ces autres » dont parle La Bruyère. Ayant appris en même temps et le talent du poète et la condition inférieure où il végétait, il l'en tira en lui faisant obtenir une chaire de philosophie morale dans le collège Mareschal, où il avait été élevé à Aberdeen. Beattie apporta, dans l'exercice des fonctions de ce haut enseignement, une grande facilité d'élocution, un style plein de force et d'imagination, auquel on ne pouvait reprocher que d'être, par moments, trop poétique. Des travaux philosophiques d'un ordre si élevé méritaient de sortir de l'obscurité d'un collège. Beattie les publia, et ces travaux très-remarquables établirent sa réputation non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore en Allemagne, en Hollande, en France, en Italie, etc.

Quelque occupé qu'il fût par ses hautes spéculations philosophiques, Beattie ne laissait pas cependant de cultiver la poésie. Il s'y livrait avec amour, aux rares heures de loisir que lui laissait le professorat. C'était une douce étude, ou plutôt une distraction pour lui, et c'est en ce temps qu'il composa *The Minstrel, or the Progress of Genius* (le Ménestrel, ou la Marche progressive du génie), le plus célèbre de ses poèmes, celui qu'on réimprima le plus souvent, et que plusieurs critiques mettent au rang des plus belles conceptions de la fin du XVIII^e siècle.

The Minstrel est divisé en deux chants, et écrit en strophes, imitées de celles de Spencer, dont il rappelle en quelques endroits la manière, sans être toutefois hérisée de termes étranges et obscurs, comme on en trouve si souvent dans le vieux conteur. Beattie y donne fréquemment carrière à tout ce que son âme rêveuse avait de mélancolique. Le commencement de ses chants est surtout plein de cette tendresse plaintive pour le genre humain qui va au cœur. La traduction du passage suivant, d'une exquise douceur dans l'original, et auquel ajoutent le choix du rythme et la coupe adoptée par Beattie, peut en donner quelque idée :

« Non, s'écrie-t-il au commencement du deuxième chant, non, il n'est pas besoin d'avoir recours aux plages étrangères et d'y rechercher les vieilles traditions et les vicissitudes de notre race, pour apprendre l'effet du temps et du changement. Tristes et terribles effets, hélas ! Nous les lisons en nous-mêmes ; et cependant, ce ne sont ni les yeux affaiblis, ni la pâleur du visage, ni les cheveux blanchissants qui m'effrayent ; mais, épargne, ô temps ! ce que j'ai de grâce intellectuelle, de candeur, d'amour et de sympathie divine ; épargne tout ce qui m'a été donné des rayons de l'imagination ou des flammes du dévouement et de la sainte amitié. »

Ce gracieux et élégant poème, trop peu connu en France, est placé par les Anglais au nombre des meilleurs poèmes de second ordre qu'ils possèdent. Parmi les autres ouvrages en vers de Beattie, la ballade intitulée *l'Ermite* est surtout remarquable. Mais c'est par erreur qu'on a dit que l'idée tout entière d'un chapitre de *Zadig* avait été puisée dans cette pièce. C'est le contraire qui est vrai, *Zadig* ayant été publié en 1747, et *l'Ermite*, pour la première fois, en 1758.

Comme philosophe, Beattie doit sa réputation à son *Essay on the nature and immutability of truth* (Essai sur la nature et l'immutabilité de la vérité). Dans cet ouvrage, qui parut en 1770, il s'attacha à combattre le scepticisme en général, et le système de Hume en particulier. Admettant, avec l'école écossaise, le sens commun et le sens moral comme critérium de la vérité, il établit, à l'aide de ce critérium, l'existence d'un certain nombre de premiers principes invincibles à tout scepticisme, et il examine alors les principales questions de la philosophie, celles du principe de causalité, de l'évidence des sens externes et du sens intime, de la liberté morale, etc. Si, par la puissance du talent, Beattie est incontestablement inférieur à Hume, s'il manque de profondeur dans les théories, on ne saurait lui refuser d'avoir exposé, en un style clair et pur, un système d'une parfaite lucidité, se proposant avant tout un but pratique et moral toujours élevé. C'est ce qui ressort surtout de ses *Elements of moral science* (Éléments de science morale) publiés en 1790-93, 2 vol. in-8°, et en partie traduits par M. Mal-

let (Paris, 1840). Dans cet ouvrage, où il traite successivement des questions de psychologie, de théologie naturelle, d'éthique, de logique, d'économie politique, il s'attache surtout à celles qui ont pour objet la morale, et s'efforce, comme toujours, à asseoir la philosophie morale et la théodicée sur la base du sens commun. La partie dans laquelle il traite de la nature du devoir et des devoirs individuels, domestiques, sociaux et politiques, peut encore être lue avec fruit.

Les travaux de Beattie lui valurent d'être nommé docteur ès lois de l'université d'Oxford, membre de la Société littéraire et philosophique de Manchester, et correspondant de la Société royale d'Edimbourg. S'étant rendu en 1784 à Londres, où il s'était précédemment mis en relation avec les hommes les plus distingués du temps, Beattie fut reçu par le roi, qui lui accorda une pension. Marié en 1767 avec Mary Dun, fille du directeur de l'école de grammaire d'Aberdeen, il goûta toutes les joies du bonheur domestique et eut deux fils, qui donnaient les plus belles espérances, lorsqu'il les perdit presque coup sur coup. Dès lors, il tomba dans une hypocondrie incurable, et l'on put dire de lui comme de la mère dont parle l'Écriture : *Et noluit consolari, quia non sunt*. Outre les ouvrages mentionnés plus haut, citons un poème : *The Judgment of Paris* (1765) et deux ouvrages philosophiques : *Essays on poetry and music*, etc. (Essais sur la poésie et la musique considérées comme source d'émotions pour l'âme), 1776, et *Dissertations moral and critical*, etc. (1783.)

BEAU ou **BEL**, **BELLE** adj. (bo, bël — du lat. *bellus*, même sens. Cette étymologie d'un des mots les plus importants dans toutes les langues n'étant pas de nature à satisfaire les lecteurs même les moins exigeants, nous croyons utile d'y joindre les considérations suivantes, qui, il est vrai, se rapportent plutôt au sens général du mot qu'à la partie purement étymologique. Nous empruntons à M. A. Pictet les détails suivants sur la notion du beau chez les ancêtres de notre race. C'est là une question philosophique du plus haut intérêt, et sur laquelle la philologie comparée jette une grande lumière. L'instinct du beau, comme celui du bien, existe à des degrés divers chez toutes les races d'hommes, et on ne saurait douter qu'il n'ait existé également chez les anciens Aryas. Les noms du beau se confondent souvent avec ceux du bien, mais ils se lient plus fréquemment à l'idée de briller. Leur variété est par cela même considérable, vu celle des racines qui expriment l'action de la lumière. Quelques-uns se rapportent aux impressions que la beauté produit sur notre âme, et ce sont les plus intéressants au point de vue psychologique. Il en est un, en particulier, qui mérite d'être signalé comme ayant appartenu très-probablement à la langue primitive, et comme pouvant dans ce cas nous donner, en quelque sorte, la mesure de la vivacité du sentiment esthétique chez les anciens Aryas. Il ne s'agit, il est vrai, que d'un mot isolé, dont l'étymologie ne peut être que conjecturale, et nous ne la donnons ici que comme telle : c'est le latin *pulcer* ou *pulcher*, dont l'origine est restée jusqu'à présent fort incertaine. Le rapprochement que l'on a proposé avec le grec *poluchroos* (multicolore) n'est pas soutenable, et la dérivation de *polire* que suggère Pott dans ses *Recherches étymologiques* ne satisfait guère davantage.

Ce qui ne plaît mieux, dit M. Pictet, comme préparant la solution que j'ai en vue, c'est que Pott divise le mot latin en *pul-cer*, en l'assimilant à *ludi-cer*, *volu-cer* et aux substantifs composés avec *crum*, *lava-crum*, *volu-crum*, *simula-crum*, etc. ; je dis composés, parce que Pott, avec toute raison, rapporte les prétendus suffixes à la racine sanscrite *krt, kar* (faire), ce qui les identifie complètement avec le kara des composés sanscrits analogues, tels que *bhāshkara* (brillant), *bhayanakara* (terrible). Il ne reste ainsi à rendre compte que du *pul* initial, qui doit renfermer le vrai sens du mot. Le sanscrit *pula* et *palaka* désignent l'horripilation, non pas, comme nous l'entendons, causée par le frisson de l'effroi, mais comme symptôme qui accompagne un vif sentiment de plaisir, un transport d'extase. De là *pulakin*, *pulakita* (qui a les cheveux hérissés, c'est-à-dire qui est joyeux). De là aussi ce qu'exprime le sanscrit *harcha*, *harchana* (joie, plaisir vif, de *krich*, être horripilé). Le corrélatif latin *horreo*, *horresco*, s'applique plutôt à la terreur, mais parfois aussi à l'étonnement et à l'admiration. Ainsi le participe *horrendus* a un tout autre sens dans l'*horrenda virgo* de Virgile, que dans *monstrum horrendum*. De là l'épithète de *Lomaharchana*, littéralement l'horripilateur, donnée à l'un des rhapsodes qui figurent dans le *Mahābhārata*. Cela rappelle tout à fait le frisson mêlé de crainte dont parle Platon dans le *Phédon*, comme d'un effet produit par la vue du beau. Les impressions esthétiques, chez les races primitives et les hommes du Midi, ont une énergie tout autre que chez nous, civilisés du Nord.

« Pour en revenir au latin *pulcer*, il semble difficile de ne pas y voir un ancien composé de *pulo-cer* ou *puli-cer*, formé comme *ludi-cer*, et avec le sens primitif qu'aurait en sanscrit *pulakura*, c'est-à-dire qui cause l'horripilation. Cela paraît d'autant plus probable que la racine *pul* (être ou devenir grand, élevé, se dresser), etc., allié sans doute à *prī*,

prī (remplir), se retrouve dans plusieurs mots latins tels que *populus* (le peuplier, l'arbre élevé), *pulex*, en sanscrit *pulaka* (pou, l'insecte qui se multiplie beaucoup (comparez *pulluler*) ; *populus* (le peuple qui en fait autant, etc.). Toutefois, la signification spéciale de *pula*, horripilation, ne se serait maintenue que dans le *pul* de *pul-cer*, où elle n'était plus comprise. Si tout ce qui précède, dit en terminant M. Pictet, n'est pas illusoire, nous aurions ici un curieux indice de la vivacité des impressions que le beau réveillait chez les anciens Aryas, race éminemment imaginative et poétique, comme le montre d'ailleurs toute la texture de sa langue et l'abondance de ses mythes religieux. » Qui est bien fait, de forme agréable, qui a des proportions nobles et distinguées, en parlant d'un homme ou d'un animal : *Un bel enfant. Un beau cavalier. Une belle fille. Un beau chien. J'ai vu souhaiter d'être fille, et une belle fille, depuis treize ans jusqu'à vingt-deux, et, après cet âge, de devenir un homme.* (La Bruy.) Les femmes de Perse sont plus belles que celles de France ; mais celles de France sont plus jolies. (Montesq.) Les hommes, quand ils croient être beaux ; sont cent fois plus entêtés de leur beauté que les femmes. (L'abbé de Choisy.) Rien n'est plus triste que la vie des femmes qui n'ont su qu'être belles. (Mme de Lambert.) Une belle femme devrait chaque jour se dire : Demain, je cesserai d'être belle, et pour toujours. (Desmahis.) La nature a dit à la femme : Sois belle si tu peux, sage si tu veux ; mais sois considérée, il le faut. (Beaumarchais.) C'est aujourd'hui un accident, un prodige, quand un homme épouse une femme uniquement parce qu'elle est belle. (A. Karr.) Moi, dit-elle, j'aime le luxe comme j'aime les arts, comme j'aime un tableau de Raphaël, un beau cheval, une belle journée ou la baie de Naples. (Balz.) Il est des femmes si belles, qu'on peut en devenir amoureux sans les aimer. (A. d'Houdetot.) Elle est belle comme une harmonie pure et parfaite. (G. Sand.) Une femme qui est belle a toujours de l'esprit. (Th. Gaut.) La jeune vierge n'est vraiment belle que pour l'œil chaste. (De Gérando.) Une belle personne est ordinairement bienveillante, mais il est rare qu'elle soit sensible. (Mme de Rémusat.) Il serait difficile de dire si l'éléphant est fol, mais incontestablement il est beau. (Charles Habeneck.) En vain nos jeunes femmes sont belles, la vanité leur égratigne la figure avec ses griffes de chatte, l'envie plombe leur teint. (Mme E. de Gir.)

Un homme qui s'aimait sans avoir de rivaux
Passait, dans son esprit, pour le plus beau du monde.
LA FONTAINE.

Myrte vient habiter mon asile champêtre,
Sans ornement, sans art, belle de ses appas.
BOUCHER.

Une femme parut au balcon : c'était elle !
Quoique pâle et lassée, ô Dieu ! qu'elle était belle !
LAMARTINE.

Chloris à vingt ans était belle,
Et veut encore passer pour telle.
Bien qu'elle en ait quarante-neuf,
Elle prétend toujours qu'ainsi chacun l'appelle.
Il faut la contenter, la pauvre demoiselle !
Le Pont-Neuf dans mille ans s'appellera Pont-Neuf.

Pourquoi s'applaudir d'être belle ?
Quelle erreur fait compter la beauté pour un bien ?
A l'examiner, il n'est rien
Qui cause autant de chagrin qu'elle.
Je sais que sur les cœurs ses droits sont absolus,
Que tant qu'on est belle on fait naître
Des desirs, des transports et des soins assidus ;
Mais qu'on a peu de temps à l'être,
Et de temps à ne l'être plus !
Mme DESHOUILLÈRES.

— Se dit également du corps ou de quelqu'une de ses parties : *Un beau corps. Une belle taille. De belles épaules. Un beau bras. De belles mains. De beaux pieds. De beaux cheveux. Un beau visage est le plus beau de tous les spectacles.* (La Bruy.) *Charles XII avait un très-beau front.* (Vol.) *Une fille à qui il faudrait indiquer l'emploi de ses beaux yeux et de son doux sourire pour trouver un mari serait une fille bien sotte.* (G. Sand.)

— Agréable à voir, bien disposé, bien fait en son genre : *De beaux palais. De belles statues. De beaux tableaux. Une belle promenade. Un beau paysage. De beaux livres tout neufs. Un bel habit. De belles couleurs. Un beau teint. Le francolin a le plumage très-beau.* (Buff.) « Agréable à entendre : *De beaux sons. Une belle musique. J'aime encore les beaux morceaux de Lulli, malgré tous les Gluck du monde.* (Vol.) « Noble, majestueux, imposant : *Un beau port. Une belle prestance. Un beau maintien. De beaux airs de tête.*

— Distingué, élégant, bien élevé : *Le beau monde. La belle société. Monsieur le baron m'a dit que toutes les conversations du beau monde ne roulaient jamais que sur des médiocrités ou sur des fadeurs.* (Destouches.) *Est-il rien de plus répugnant que les buanderies de Paris, où l'on prépare le linge de la belle compagnie ?* (Fourrier.)

La cour et le beau monde
Ne sont pas faits pour celui qui les fronde.
VOLTAIRE.

— Fam. Bien vêtu : *Un beau monsieur. Une belle dame couverte de diamants.*

— Qui fait bien une chose, qui a de la grâce ou de l'habileté à la faire : *Un beau danseur. Un beau mangeur.* « Se dit de l'instrument, pour désigner l'habileté de celui qui s'en sert : *Avoir un beau burin, un beau pinceau, un beau ciseau, une belle plume.* « Se dit encore de